

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 30 Mai 2014 N°106

L'innovation made in France au service des villes d'avenir Déplacement d'Arnaud MONTEBOURG et de Najat VALLAUD-BELKACEM à la Cité Descartes (Marne-la-Vallée)

Les entreprises françaises sont les leaders mondiaux des marchés liés à la ville, en particulier dans les secteurs de la gestion des déchets, de l'eau, des transports et de la communication.

Avec pour objectif de répondre aux enjeux de la double transition énergétique et numérique, 11 des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle, trouvent des applications dans la construction d'une ville plus économe en énergie, qui recourt aux éco-matériaux de construction, à la biomasse, aux circuits courts.

Il s'agit aujourd'hui pour nos entreprises de démontrer leur savoir-faire sur le territoire de nos villes, de concrétiser les avancées technologiques au service de la ville durable, intelligente et connectée.

Najat VALLAUD-BELKACEM « souhaite appliquer aux quartiers les plus en difficulté, dans le cadre de leur rénovation, ce qu'elle a appelé la "clause du quartier le plus favorisé" en visant chaque fois l'excellence en termes d'empreinte écologique et d'intelligence de la ville. C'est le cahier des charges qu'elle a fixé à l'ANRU dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain. Une quinzaine de projets bénéficiera par ailleurs des 85 millions d'euros du programme d'investissement d'avenir dédiés à l'action ville durable et excellence du renouvellement urbain et dont l'ANRU est l'opérateur. »

Pour Arnaud MONTEBOURG, « les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle sont un levier formidable pour la mobilisation du secteur privé et du secteur public, autour d'un objectif commun, celui d'apporter des réponses technologiques concrètes aux enjeux énergétiques et de mobilité des villes de demain. »

Les Ministres ont rappelé les engagements du Gouvernement pour rendre possibles les démonstrateurs de la ville durable :

- Evolution du code des marchés public, pour donner la possibilité aux entreprises d'investir sans peur d'être soumise à un Appel Offre après la création d'un prototype.



- Mobilisation des entreprises, des laboratoires de recherche, des Elus locaux et des habitants pour que l'excellence française soit démontrée
- Un soutien de l'Etat (près de 200 millions au Programme des Investissements d'Avenir 2) pour que nos leaders industriels mondiaux apportent à nos villes des projets urbains intégrés et gagnent de nouvelles parts de marchés sur les pays émergents qui ont tant besoin de l'excellence française (Chine, Brésil, Inde.)

Pour rappel, les 11 plans de la Nouvelle France Industrielle qui s'appliquent à la Ville :

- Energie renouvelable rendant la ville plus respirable et plus économe en énergie
- Bornes électriques de recharge pour que chacun puisse circuler en voiture électrique sans risquer une panne de courant
- Le véhicule à pilotage automatique pour profiter de la ville différemment comme sur Lyon Confluence ou sur le campus de l'école polytechnique de Lausanne
- Logiciel et systèmes embarqués pour des transports en commun intelligents (temps d'attente aux stations de bus et géo localisation)
- Recyclage et matériaux verts pour que la ville devienne un modèle de recyclage dans les déchets
- Rénovation thermique des bâtiments pour que chacun puisse vivre en dépensant moins pour sa consommation d'énergie
- Réseaux électrique intelligents pour que la production d'électricité puisse se faire aussi à proximité
- Qualité de l'eau pour que les villes offrent une eau moins chère et de meilleure qualité
- Hôpital numérique pour que les données personnelles soient à la fois protégées et disponibles
- Objets connectés pour que nous puissions échanger des informations avec notre environnement, pour nos achats dans les centres commerciaux ou pour nos démarches dans les services publics
- Service sans contact pour payer nos transports, notre carte de piscine, emprunter un livre à la bibliothèque, contempler une œuvre d'art dans un musée, sans sortir ni le portemonnaie ni la carte d'identité.

Contacts presse:

Service presse d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Service presse de Najat VALLAUD-BELKACEM: 01 42 75 71 21